

Zurich, mars 2019

## **Pourquoi faisons-nous ce que nous faisons? Quel est notre objectif?**

En Suisse, les briques sont devenues, au fil des décennies, une véritable tradition pour le conditionnement du lait, des jus de fruits et du thé glacé. Aujourd'hui, à l'échelle du pays, elles représentent chaque année quelque 20 000 tonnes. Si, à l'étranger, la collecte et le recyclage des briques vides sont déjà établis depuis longtemps, il manque chez nous une infrastructure adéquate. C'est la raison pour laquelle l'Association pour le recyclage des briques à boisson Suisse (RBS) s'est fixé comme objectif de permettre, en Suisse également, un recyclage à grande échelle de ces contenants.

## **Quel est le contexte?**

Les choses ont beaucoup évolué au cours des dernières années. De possibilité théorique, la valorisation des briques est devenue une réalité. En 2008, l'Association pour le recyclage des briques à boisson Suisse a mené les premières études de faisabilité. En 2012, leur recyclage a été testé dans la pratique, dans le cadre d'un essai pilote de deux ans.

Cette collecte pilote a fait ses preuves: le recyclage des briques à boisson présente un intérêt écologique, est faisable sur le plan technique et apprécié de la population. Et leur recyclage est possible en Suisse: en 2017, l'entreprise Model SA, sise à Weinfelden (TG), a mis en service une installation capable de recycler toutes les briques à boisson collectées en Suisse. Des progrès ont également été réalisés au niveau des techniques de tri. Ainsi, il existe aujourd'hui, en Suisse, deux installations de tri qui pourraient séparer proprement les briques à boisson et les bouteilles en plastique. Une évolution qui a incité le discounter Aldi Suisse à introduire, en 2016, la collecte conjointe de ces deux types de contenants. Après trois ans, Aldi Suisse a dû mettre fin à l'essai en raison de l'important volume collecté (les briques provenaient, pour la majeure partie, de concurrents).

L'une des principales conclusions pouvant être tirées de ce travail pionnier de plus d'une décennie: la collecte des briques à boisson pourrait être aisément introduite aux quatre coins de la Suisse, et son financement assuré à la manière des systèmes existants (p. ex. par la contribution anticipée de recyclage (CAR)).

## **Où en sommes-nous aujourd'hui et quelles sont nos ambitions?**

*«La valorisation est possible en Suisse, les gens sont ouverts à la collecte et la collecte fonctionne à merveille – une collecte à grande échelle pourrait être mise*

*en œuvre dès demain*», déclare Josef Meyer, président de l'association RBS. Ce qui manque, c'est une solution de financement telle qu'elle existe notamment pour le PET ou les autres matières. L'association RBS s'engage depuis des années en faveur d'un financement du système de collecte selon le principe de l'utilisateur-payeur, largement répandu en Suisse. L'une des options possibles est la contribution anticipée de recyclage (CAR) qui consiste au paiement d'un montant, par exemple de 1 à 2 centimes par emballage, décidé dans le cadre d'un accord interprofessionnel volontaire. Le système de collecte serait ainsi financé. Même si le montant est répercuté sur le consommateur, l'opération coûtera finalement moins cher à ce dernier qu'avec l'élimination du contenant via sac-poubelle.

Un accord interprofessionnel volontaire ne semblant pas constituer une option compte tenu des circonstances, l'association RBS va maintenant examiner les solutions en place dans d'autres pays et tenter de déterminer lesquelles peuvent être transposées en Suisse. Il paraît inconcevable que ce qui est possible depuis des décennies chez nos voisins ne le soit pas en Suisse, qui plus est, pays phare du recyclage.

## **Quelques faits**

### **Qui sommes-nous?**

Sur le plan juridique, trois fabricants de briques à boisson sont à l'initiative de l'Association pour le recyclage des briques à boisson Suisse: Tetra Pak (Suisse) SA, SIG Combibloc (Suisse) SA et Elopak Systems SA.

Les fabricants se sont donné pour objectif à la fois de créer des structures permettant l'instauration d'un système efficace de recyclage des briques à boisson et de mettre en place une offre de points de collecte à travers tout le pays.

### **De quoi une brique à boisson est-elle composée?**

Les briques à boisson se composent à environ 75% de cellulose (composant du bois, ressource renouvelable), très demandée comme matière première secondaire dans l'industrie du carton. En règle générale, une brique à boisson présente la composition suivante:

carton: env. 75%, polyéthylène: env. 21%, film d'aluminium: env. 4%.

## **Comment fonctionne le recyclage?**

Les briques à boisson collectées sont traitées dans une usine à papier de telle sorte que les fibres de carton récupérées puissent être utilisées pour de nouveaux emballages en carton ondulé. Le mélange plastique-aluminium résiduel peut être valorisé comme combustible dans des fours à lit fluidisé afin de produire du courant (scénario actuel pour la Suisse).

À l'étranger, il existe, en outre, divers procédés technologiques permettant également de valoriser matériellement les parties en plastique et en aluminium. Ces procédés sont en cours d'évaluation pour la Suisse. Or, au vu des faibles quantités de briques collectées, le moment n'est pas encore venu de développer cette technologie en Suisse.

## **Qu'en dit l'environnement?**

En 2016, l'association CRA a chargé l'entreprise Carbotech d'actualiser le bilan écologique mandaté en 2010. Les résultats sont éloquentes: sur le plan écologique, le recyclage se justifie à tous les points de vue. Car, avec un taux de collecte de 75%, le recyclage des briques à boisson permet de réduire de 40% l'impact sur l'environnement. Même sans recyclage, les briques font aujourd'hui beaucoup mieux que bon nombre d'autres types d'emballages recyclables. Si, à l'avenir, elles sont collectées et recyclées, ce bon emballage qu'elles sont déjà deviendra encore meilleur.

## **Qu'en disent les consommateurs?**

Les consommateurs disent «oui»! L'étude de marché initiée par l'Association pour le recyclage des briques à boisson Suisse a montré qu'une grande majorité de consommateurs/trices participeraient au recyclage, avec un taux de **89%** de personnes favorables au recyclage de ces briques. La plupart des personnes sondées préféreraient que la remise des briques vides s'effectue au point de vente. En second choix, elles placent la remise auprès d'un point de collecte (p. ex. déchetterie ou site de recyclage de la commune), puis l'enlèvement dans le quartier ou à la maison.

## **Que fait-on à l'étranger?**

À l'étranger, le recyclage des briques à boisson est un procédé standard. Dans plusieurs pays d'Europe, les briques sont collectées et recyclées, parfois depuis des décennies. Le recyclage fonctionne particulièrement bien au Luxembourg, en Norvège, en Belgique, en Autriche et en Allemagne. Contrairement à ces pays et à d'autres en Europe, la Suisse ne possède aucune législation générale sur les emballages, mais uniquement une ordonnance sur les emballages pour boissons,

valable pour le verre, l'aluminium et le PET. De ce fait, il n'existe actuellement aucune obligation en Suisse d'atteindre un quelconque taux dans la collecte et le recyclage des briques à boisson. D'un point de vue technique, le recyclage des briques à boisson peut être introduit sans aucun problème en Suisse, malgré l'absence de toute obligation légale et la nécessité de mettre en place un système de collecte et de recyclage sur une base volontaire.

## **À propos de l'Association pour le recyclage des briques à boisson Suisse**

L'Association pour le recyclage des briques à boisson Suisse souhaite rendre possibles la collecte et le recyclage des briques à boisson dans toute la Suisse. Elle s'engage, avec l'ensemble des partenaires impliqués, en faveur du développement continu de l'offre au niveau du système national de collecte et de recyclage. Le recyclage des briques à boisson est un geste actif en faveur de la préservation des ressources, qui veille à fermer durablement le cycle de vie encore ouvert de certaines matières.

## **Votre interlocuteur pour tout complément d'information:**

Simone Alabor

Association pour le recyclage des briques à boisson Suisse (RBS)

Binzstrasse 23, 8045 Zurich, tél. 044 508 08 14